

St Gildas de Rhuys

PRINTEMPS 2018

bulletin municipal d'informations



Etat civil

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

Lowen MORIN

Né le 11 décembre 2017
81 route du Roh Vras - Kersaux

Ses vœux de bonheur à :

Thomas ABELA et Marie GALISSON

Mariés le 30/12/2017
Allée des Marsaults-17 Bis le Clos de l'Hermine

Ses sincères condoléances aux familles de :

Jacques FLORANCE, 74 ans

Décédé le 29/11/2017
55 route du Croizio

Jacqueline GRANGAUD épouse DESCLOS, 71 ans

Décédée le 18/12/2017
Chemin du Clos Er Goh

Arnaud DELAVAL, 70 ans

Décédé le 30/12/2017
4 rue Guerech

Yves SERRAND, 72 ans

Décédé le 5/01/2018
6 Domaine Saint Christophe

Jean-Baptiste ROBIN, 64 ans

Décédé le 6/01/2018
1 chemin du Clos Guillemette

Pierre STÉPHANY, 87 ans

Décédé le 23/01/2018
11 rue de Kercaradec

Yves JEGU, 94 ans

Décédé le 4/02/2018
30 Avenue Raymond Marcellin

Jacques LE SÉVEN, 80 ans

Décédé le 6/02/2018
8 Rue Laënnec

Denise LE DÉAN épouse SEDOURNÉ, 90 ans

Décédée le 23/02/2018
10 chemin du Poulgor

Jean STOELEN, 93 ans

Décédé le 23/02/2018
25 rue du Pargo

Hélène LE BARBIER épouse PASSEMLANDE, 82 ans

Décédée le 28/02/2018
38 Rue Douar Santez

Térèse VIMAL du MONTEIL, 92 ans

Décédée le 5/03/2018
Maison de retraite Pierre de Francheville

Michel MAHE, 74 ans

Décédée le 28/03/2018
47, route de Kergoff

Le mot du Maire



Sommaire :

- Etat civil	2
- Le mot du Maire	3
- Voeux du Maire	3
Vie de la commune :	
- Conseils municipaux	6
- Les commissions	11
- Manifestations	18
- Rétrospective	23
- La parole aux élus minoritaires	25
- Informations diverses	26

Le soleil est revenu, l'hiver un peu long et surtout humide a entraîné de nombreux retards sur les travaux de l'espace public. Je vous prie de bien vouloir nous en excuser, mais les services techniques et les entreprises s'attacheront de faire en sorte que pour cet été l'ensemble des travaux engagés soient terminés.

Le début d'année est l'occasion de faire le point sur nos projets et de répondre à vos interrogations.

Dans les pages qui suivent vous trouverez la rétrospective de nos actions de mon discours de la cérémonie des vœux dont :

1) sur le nettoyage des plages : l'enlèvement et l'épandage des gros apports d'algues (compétences intercommunales (GMVA)) qui devaient revenir à la charge des communes resteront en 2018 de la compétence de GMVA, les statuts n'ayant pas été validés en mars 2018. De nouveaux statuts seront soumis à un vote en septembre prochain.

2) sur la gestion des déchets : avant le 1^{er} janvier 2017 cette compétence était exercée par la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys (CCPR) aujourd'hui par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). Le programme des colonnes enterrees se poursuivra nous a précisé le Président de GMVA, mais à ce jour le fonctionnement des bacs et des colonnes n'est pas optimum. On a constaté de nombreux points noirs. Certains on été améliorés, mais le travail n'est pas achevé. Les services de l'agglomération sont très attentifs à nos remarques et ne ménagent pas leurs efforts afin que tous les problèmes d'organisation et de gestion soient résolus.

Concernant ces dossiers et bien sûr tous les autres, vous pouvez compter sur mon équipe municipale et les services de la Mairie, qui au quotidien interviennent à tous les niveaux et sur tous les sujets afin que notre commune, votre commune garde toute la qualité de vie que nous lui connaissons et je les en remercie vivement.

Bon été à vous tous.

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE A LA CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 3 JANVIER 2018

En présence de nombreuses personnalités de la Région, du Département et des instances locales, Monsieur Alain LAYEC, maire de Saint-Gildas-de-Rhuys, adresse ses vœux de santé et de bonheur, à toute l'assistance avec une pensée particulière pour ceux qui sont seuls, dans la peine, la souffrance, et ceux qui nous ont quittés en 2017, une pensée particulière pour Isabelle, notre secrétaire qui a passé 17 ans à l'accueil de la mairie.

Le maire fait la rétrospective des réalisations et des événements de l'année écoulée et énonce les projets à venir.

En début 2017 la Cour d'Appel de Nantes reconnaissait la validité de notre PLU après 3 ans de bataille juridique.

Cette décision permet de relancer le projet d'aménagement du centre-bourg et de réaliser, avant la saison estivale, les premiers travaux d'aménagement, les réseaux et un parking raccordé à l'avenue Raymond Marcellin.

Après une consultation de constructeurs, l'opération du lot 2 a été attribuée à Espacil pour 36 logements collectifs avec parking en sous-sol et 10 logements individuels en accession à la propriété. Le permis est en cours d'instruction, la livraison est prévue début 2020 avec un démarrage des travaux en septembre 2018. Le permis du lot 3 sera déposé prochainement: 24 logements collectifs, 400 m² de locaux pour les professions médicales et 100 m² pour une salle associative.

Ces logements créeront un dynamisme apporté par de jeunes familles.

Par ailleurs un lotissement communal sera lancé en 2018 en 2 tranches de 15 lots. Le bureau d'études est retenu et les premières esquisses sont en cours. Les premiers lots seront disponibles au 2^{ème} semestre 2018.

Au « Clos d'Arzhig » sous l'impulsion de Mr Vallet directeur d'EADM depuis 2 ans, 50 % des lots libres sont vendus, les 2 logements locatifs et les 4 en accession à la propriété sont en cours de réalisation.

En 2017, 60 permis de construire de maisons individuelles ont été accordés (chiffre supérieur aux années précédentes - le contentieux sur le PLU avait freiné l'investissement).

Le nombre de résidences principales est en augmentation (environ 40 % à comparer au 20 % entre 2000 et 2013).

La population est en légère augmentation (1,5 %). L'estimation est de 1 734 habitants (INSEE 2013).

En ce qui concerne la Maison de l'Enfance (communale) les effectifs sont au complet. La micro-crèche accueille 12 enfants de 3 mois à 2 ans et le Jardin d'Enfants 19 enfants de 2 et 3 ans.

Par ailleurs l'école compte 71 élèves.

L'économie de la commune est essentiellement touristique avec une fréquentation qui dépasse la période estivale et nous nous réjouissons de l'ouverture de nouveaux commerces et de la pérennisation des anciens. Le dynamisme et le professionnalisme des commerçants assurent leur durée.

Notre commune est attractive avec ses plages, ses commerces, ses activités culturelles, son abbatale. L'Espace Keruzen est un bon indicateur avec ses expositions et ses manifestations musicales. Nous avons enregistré plus de

15000 visiteurs pour venir admirer des artistes locaux et extérieurs dans tous les domaines de l'art, écouter des groupes de musiques variées, assister à des spectacles.

En 2017, nous avons participé à « La Semaine du Golfe » avec une exposition de Pierre Raffin-Caboisse et une exposition des souvenirs des marins de Saint Gildas.

L'abbatale, avec ses 20 000 visiteurs, contribue également à l'animation culturelle de la commune. Tout au long de l'année, c'est une trentaine de concerts qui sont donnés, Une autre attractivité de notre commune, ce sont les marchés journaliers, dominicaux et bio.

Afin d'accueillir au mieux tous les visiteurs et plaire aux résidents, de nombreux travaux et équipements furent réalisés : sanitaires sur les plages, table d'orientation au Rohu, entretien des espaces publics (plages, sentiers piétons et vélo).

La municipalité est attentive à la protection de l'environnement, la sécurité et le bien-être de ses concitoyens. De gros travaux d'enfouissement des lignes électriques avec Morbihan Energies, la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eau potable avec le SIAEP (750 000 €) et d'eaux pluviales (commune) ont perturbé les Gildasiens : la Villeneuve, chemin des Vergers, chemin de Prat ar Mener, route du Grand Mont. La réfection de la voirie clôturera tous ces travaux.

Autres travaux importants, les stations de relevage du centre-bourg, de Kerfago et de Poulgor ont été modernisées (630000€ pour le SIAEP). Sur des bassins versants, un contrôle des raccordements EU et EP des particuliers a été effectué pour un coût de 60 000 € partagé avec le SIAEP.

Le Maire remercie Monsieur Pierre Le Droguen, Président du SIAEP et son équipe pour leurs réalisations sur la commune, ainsi que Morbihan Energies pour les 300 000 € d'investissements en 2017.

Quelques chiffres à la charge de la commune :

- Enfouissement et éclairage public : 160 000 €
- Voirie : 130 000 €
- Eaux pluviales : 200 000 €
- Chemins, entretiens divers et voirie pour les sanitaires de plage : 200 000 €
- Bâtiments : 45 000 €
- Camping : 105 000 €
- Viabilisation zone Le Bot : 277 000 €

Total des investissements : 1 000 000 €
Concernant l'année 2018, nous poursuivrons l'enfouissement des lignes entre le bourg et le Goh Velin, au chemin des Gabelous et à l'entrée du bourg. Notre priorité sera l'enfouissement des câbles dénudés et le renforcement des lignes.

En 2018, nous allons réaliser de nouvelles voies piétonnes: liaison centre-bourg – plage du Goh Velin, liaison Kersaux à la route départementale avec un réaménagement du carrefour des Serres du Golfe. Le Maire sollicite Madame la Conseillère Départementale pour nous soutenir financièrement sur ce dossier.

Le camping municipal du Kerver a fait une très bonne saison 2017. Les campeurs ont pu profiter d'un bloc sanitaire rénové. La réfection de la voirie est prévue pour l'ouverture au 1^{er} mai 2018.

La création d'un bureau du port avec des sanitaires publics a connu de multiples rebondissements. En collaboration avec Mme Boulay Architecte des Bâtiments de France, une solution a été trouvée modifiant légèrement l'implantation et l'aspect.

Ces investissements ont un coût que la commune a autofinancé grâce aux revenus qu'elle a perçus sur les taxes d'habitation (dont un pourcentage revient à GMVA).

L'année 2018 se présente bien mais nous nous inquiétons pour les années suivantes si nous ne percevons plus toutes les Taxes d'Habitation.

La préservation de l'environnement à Saint-Gildas-de-Rhuys est au cœur de toutes nos actions :

- L'éco-pâturage pour éradiquer les plantes invasives nous a démontré son efficacité ;
- La surveillance du trait de côte : une étude va être lancée concernant la plage de Kercambre. Le Maire remercie Monsieur le Préfet d'avoir fait avancé ce dossier dans ses services
- Le renouvellement du linéaire des ganivelles au Goh Velin et au Kerver, en partenariat avec le Département. Celui-ci va installer des toilettes sèches à proximité du camping en bordure du bois.

- Le Maire se réjouit que la commune retrouve des exploitations. Des projets agricoles portés en 2017 verront le jour en 2018 : une bergerie bio, un élevage de poulets bio et des cultures bio sur le site communal des Goahieux.

L'aménagement foncier, dont les enjeux sont multiples pour le territoire, débutera cette année et durera 5 ans. Cet aménagement, porté par le Département, permettra de retrouver des zones d'exploitations agricoles cohérentes, de réaliser une gestion de nos friches, d'obtenir un meilleur fonctionnement de nos zones humides, de maintenir et d'entretenir les chemins. Les campeurs-caravaniers sont associés aux réunions afin de travailler avec eux sur le repli des secteurs de camping proches du rivage. Le but de cet aménagement est de redonner à Saint Gildas une agriculture de proximité et de qualité.

Quelques chiffres : 1 000 ha divisés en 15 000 parcelles
Budget du Conseil départemental : 1 000 000 €
Le Maire remercie les deux conseillers départementaux d'avoir choisi notre commune pour ce projet.

Quelques mots sur les dossiers des compétences intercommunales :

L'office du tourisme a obtenu la marque nationale « Qualité Tourisme TM » en 2016. Le challenge pour 2018 est l'obtention du classement en 1ère catégorie. Il nous est nécessaire pour le renouvellement du classement de la commune en « station de tourisme », un enjeu majeur pour St Gildas, mais aussi pour d'autres communes de l'agglomération. Nous avons déposé un dossier en Préfecture. Il a nécessité 300 heures de travail en interne. Monsieur le Maire remercie les services et les adjoints qui ont œuvré. Il ne manque que le classement de l'OTI pour qu'il soit validé.

Le Maire remercie le Président Pierre Le Bodo ainsi que ses services pour l'étroite collaboration pour faire avancer les dossiers.

Certains dossiers nous préoccupent plus que d'autres. En ce qui nous concerne :

- La création du quartier d'activités que nous souhaitons voir progresser rapidement.
- Une médiathèque animée par une équipe d'agents et de bénévoles (14 000 documents ont été empruntés durant l'été).
- L'enlèvement et l'épandage des algues : près de 50 % des algues évacuées proviennent de nos plages. Nous regrettons que cette compétence revienne aux communes car c'est toute l'intercommunalité qui profite de nos plages. En effet, nous aurons une charge financière supplémentaire et une logistique à assurer.
- Le nettoyage des plages qui était mutualisé va revenir aussi aux communes.
- Le programme des colonnes enterrées va se poursuivre.
- La qualité des eaux de baignade restera une compétence intercommunale. Les six plages de notre commune ont obtenu la certification.

« Nous avons une revendication concernant l'agglomération, le Département et aussi la Région sur le déploiement du très haut débit sur notre commune. Nous comptons sur votre aide pour faire progresser ce dossier. Nous en avons la nécessité pour nous moderniser et réaliser les projets des Gildasiens. »

Le Maire conclut son discours par des remerciements à tous et à chacun à leur niveau pour leur présence, leur soutien moral et financier et leur disponibilité.

M. le Préfet, le Conseil régional, le Conseil départemental, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, les acteurs du CCAS, les services de l'enfance et de la petite enfance, les participants aux commissions, le personnel communal sous la direction de Bernard Pittet, les associations, tous les bénévoles, les pompiers, la SNSM, la gendarmerie, les élus, la presse.



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 20171- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 juillet 20172- Décisions prises par monsieur le Maire sur délégation du conseil municipal depuis le 6 juillet 20173- Projet de lotissement communal route de Sarzeau : mission de maîtrise d'oeuvre

Une consultation a été engagée le 18 septembre 2017 pour assurer la maîtrise d'oeuvre du lotissement communal à usage d'habitations prévu route de Sarzeau.

Le Conseil municipal, par 18 voix Pour et 1 Abstention retient l'offre la mieux-disant du cabinet Géo Bretagne Sud et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

4- Renouveaulement du marché à bons de commande relatif au réseau d'eaux pluviales

Le marché de travaux à bons de commande établi pour trois ans arrivera à échéance en janvier 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le lancement d'une consultation pour la réalisation d'un nouveau marché d'une durée de trois ans et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché s'y rapportant.

5- Acquisition de terrains auprès des consorts Le Roux

Monsieur Guy LANOE, intervenant pour le compte des consorts LE ROUX, propose à Monsieur le Maire de céder à la commune des parcelles non bâties situées route de Clos er Be et classées en zone NDS (parcelles représentant un total de 3 857 m²).

A la suite de l'avis favorable de la commission Urbanisme, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'acquisition desdites parcelles sur la base de 0,40 €/m², soit un montant total de 1 542,80 €, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

6- Recours contre un permis de construire accordé chemin du Clos Roux

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à ester en justice dans le cadre de ce recours.

7- Renouveaulement du classement de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys en station de tourisme

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys est classée station de tourisme en vertu d'un décret du 7 août 1921.

Avec les évolutions importantes de fréquentation touristique, la loi du 14 avril 2006 modernise les critères d'attribution de classement touristique et ne distingue plus désormais que deux types de communes :

- Les communes touristiques qui mettent en œuvre une politique locale de tourisme et offrent des capacités d'hébergement pour les non-résidents,
- Les stations classées qui concernent les communes touristiques mettant en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique.

Saint-Gildas-de-Rhuys a demandé à la communauté d'agglomération de Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVA), de solliciter auprès de M. le Préfet du Morbihan le renouvellement de la dénomination de « commune touristique ». La délibération de GMVA a été prise à cet effet le 28 septembre 2017.

Parallèlement, le renouvellement du classement en « station de tourisme » revêt un enjeu majeur pour notre commune afin de renforcer son attractivité touristique.

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite le renouvellement du classement de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys en station de tourisme, atteste que la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys n'a pas fait l'objet d'infractions sanitaires dans les trois dernières années, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les démarches nécessaires.

8- Projet d'arrêté préfectoral sur le classement sonore des infrastructures de transport routier

La loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit et notamment son article 13 stipule que « dans chaque département, le Préfet recense et classe les infrastructures de transports terrestres en fonction de leurs caractéristiques sonores et du trafic ».

Ce classement a pour objet d'informer les personnes physiques ou morales qui construisent à proximité de voies existantes sur les mesures à prendre et à respecter en matière de lutte contre le bruit.

Sont concernées les voies routières dont le trafic moyen journalier annuel (TMJA) existant ou prévu est supérieur à 5 000 véhicules par jour. Les voies sont classées en cinq catégories (1 la plus bruyante à 5 la moins bruyante).

S'agissant de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, le projet d'arrêté préfectoral prévoit de classer la partie des voies départementales en catégorie 3.

9- Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Par délibération en date du 25 avril 2014, le conseil municipal a fixé les taux des indemnités de fonction du maire et des adjoints.

Conformément au décret n°2017-85, le montant des indemnités de fonction est modifié suivant l'évolution de l'indice brut terminal de la fonction publique.

10- Gérance du camping municipal du Kerver : convention de régie 2018-2019

A la suite de l'examen des candidatures et de l'avis de la commission « Vie économique, Culture et Tourisme » en séance du 4 octobre 2017, il est proposé au Conseil municipal de retenir la proposition de Madame Corinne Bassery et Monsieur Vincent Bassery dont la candidature satisfait aux critères de recrutement.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise la signature par Monsieur le Maire d'une convention de régie intéressée pour deux ans avec rémunération des régisseurs suivant un taux représentant 21 % des recettes d'exploitation nettes (hors TVA et non compris la taxe de séjour), diminués de la facturation correspondant à la consommation d'eau du camping.

11- Transmission électronique des actes en préfecture

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention qui fixe les modalités des échanges électroniques

intervenant dans le cadre de la transmission des actes administratifs à la Préfecture et un contrat de service avec la société BERGER-LEVRAULT en tant qu'opérateur de télétransmission.

12- Personnel communal : modification du tableau des effectifs

Afin de contribuer à l'amélioration de l'action publique et considérant le développement des logiques de coopération avec les organismes institutionnels (Préfecture, Région, Département, Parc Naturel Régional, Office de tourisme intercommunal, Communauté d'agglomération et les autres communes),

Il est demandé au Conseil municipal de créer les emplois suivants :

- Un gestionnaire administratif : Emploi à temps complet ouvert au cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux et au grade d'Attaché territorial.

- Un chargé d'accueil et de l'état-civil : afin de pérenniser l'emploi non permanent créé à l'occasion du remplacement de Mme Isabelle GUILLEMETTE (16h hebdomadaires) avec grade d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au service Accueil-Etat-civil.

- Un encadrant des services techniques municipaux : En remplacement de M. Félicien LOUER, Agent de maîtrise principal, amené à faire valoir ses droits à la retraite en juin 2018, il est proposé d'ouvrir l'emploi à temps complet au grade d'Agent de maîtrise principal et de Technicien territorial.

- Un chargé d'entretien des espaces verts et de la voirie : le renouvellement des emplois en contrat aidé (C.A.E. ou C.U.I.) n'est pas assuré pour les postes communaux liés à l'entretien des espaces verts et de la voirie. Il est proposé au conseil municipal de créer un emploi à temps complet au grade d'Adjoint technique territorial à compter du 1^{er} décembre 2017.

13- Personnel communal : détermination des taux de promotion

Trois agents communaux remplissent les conditions statutaires pour bénéficier d'un avancement de grade au titre de l'année

2017, respectivement au grade d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'Agent de maîtrise principal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le taux de promotion des fonctionnaires susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade et autorise le maire à prendre toutes les dispositions.

14- Renouvellement du dispositif « tickets restaurant »

La délibération du 23 mars 2017 autorisait la signature de conventions avec la société Edenred France en vue d'assurer le chargement de titres-restaurant dématérialisés.

Ces conventions arriveront à échéance le 31 décembre prochain. A l'unanimité, le Conseil municipal autorise la signature de deux nouveaux contrats avec la société Edenred pour le personnel relevant du budget Commune et pour celui relevant du budget Pôle Petite Enfance.

15- SIAEP de la Presqu'île de Rhuy : rapport d'activité 2016

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau potable (SIAEP) de la Presqu'île de Rhuy a transmis à chacune des communes membres son rapport de l'année 2016 sur le prix et la qualité des services eau potable, et sur l'assainissement collectif et non collectif.

Le rapport, présenté par Yves Rollin, délégué au SIAEP, rappelle les principales caractéristiques et évolutions du service au cours de l'année 2016.

16- Questions diverses

Monsieur le Maire présente deux questions diverses formulées par Dominique Diénis et

Betty Maillard sur la réforme de la taxe d'habitation et sur les problèmes liés à la mauvaise qualité de réception de la téléphonie mobile.

Un point d'information est donné sur l'état d'avancement des travaux en cours ou projetés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2017

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 octobre 2017

2- Décisions prises par monsieur le Maire sur délégation du conseil municipal depuis le 12 octobre 2017

3- Projet d'installation agricole route des Goahieu

Par délibération en date du 6 juillet 2017, le Conseil municipal a donné son accord pour engager le lancement d'un appel à candidatures dans le cadre de l'installation d'activités agricoles dans le secteur d'intervention de l'Etablissement Public Foncier (EPF) route des Goahieu.

Six propositions ont été adressées dans les délais et ont fait l'objet d'un premier examen sur dossier avec la Chambre d'agriculture, conformément à la convention passée avec celle-ci. Tous les candidats ont été convoqués à un entretien

le 30 octobre 2017.

La grille d'analyse, établie avec la Chambre d'agriculture, permet de soumettre au Conseil municipal les propositions de Monsieur Antoine Chaumette (élevage de volailles « chair bio ») et de Monsieur Jean-François Hamon (plants de maraîchage bio), comme étant les mieux adaptées à la configuration du site et aux types d'activités susceptibles d'y être pratiquées.

Le Conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention donne son accord pour retenir les propositions de Monsieur Antoine Chaumette et de Monsieur Jean-François Hamon.

4-Concession d'aménagement du lotissement le clos d'Arzhig Compte rendu annuel présenté par EADM arrêté au 31 décembre 2016.

Commercialisation des lots libres, deux actes de vente ont été signés pour la cession des lots n° 25 et 29, respectivement pour un montant de 105 164 € TTC et 97 844 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2017 (suite)

Deux compromis de vente ont été signés pour les lots n° 7 et 18, suivant un montant de 108 279 € TTC et 117 132 € TTC.

Lots en location-accession, la vente définitive est intervenue avec Armorique Habitat, bailleur social, le 31 mai 2016 à hauteur de 80 007,09 € HT.

D'un point de vue financier, un premier emprunt de 1 700 000 € a été remboursé. EADM a mobilisé un nouvel emprunt de 1 400 000 € en 2011 et de 400 000 € en 2013. Le capital de ces deux emprunts est remboursable en totalité en 2018. Ils sont tous les deux garantis à hauteur de 80 % par la commune.

Le nouveau bilan, arrêté à la date du 31 décembre 2016, s'élève à 3 283 595 € en dépenses et 3 181 596 € en recettes, soit un résultat d'exploitation négatif de 101 999 €.

- Avenant au contrat de concession

Pour tenir compte de l'étalement de la commercialisation des lots, EADM propose de prolonger à nouveau de 4 ans la durée de la concession d'aménagement afin de poursuivre l'opération de vente et de terminer les travaux de voirie.

Par 16 voix Pour et 2 Abstentions, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant pour modifier l'article 1 de l'avenant n° 1 et l'article 5 de la concession initiale de la façon suivante : « La durée de la concession d'aménagement est fixée à 14 années à compter de sa prise d'effet, soit jusqu'au 12 novembre 2021 ». Les autres dispositions de la concession et de ses précédents avenants demeurent inchangées.

5- Commission communale d'aménagement foncier

Le 6 juillet 2017, le Conseil municipal a procédé à la désignation des cinq personnes représentant le collège des propriétaires de biens fonciers non bâtis et des deux élus, pour siéger au sein de la Commission communale d'aménagement foncier.

Le Conseil départemental, qui a autorisé la procédure d'aménagement foncier sur le territoire communal, sollicite par ailleurs la désignation de deux personnes au sein de cette commission au titre de la protection de l'environnement.

Monsieur le Maire propose de désigner M. Jacky Barçon, Président de l'association Bicyrhuys et Mme Michèle Fardel représentant l'association Bretagne Vivante.

Le Conseil municipal prend acte de ces deux désignations.

6- Echange de terrains avec le centre de vacances de la Pierre Bleue

En concertation avec le Président de l'association propriétaire du Centre de vacances « La Pierre Bleue », il est proposé de procéder à l'échange de la parcelle AH n° 7 qui lui appartient avec la parcelle communale AH n° 13.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire d'engager les négociations à cet effet et de signer tout acte constatant cet échange.

7- Servitude de passage chemin Hent Bihan

La propriétaire bénéficiaire d'un certificat d'urbanisme délivré le 1er septembre 2016 pour la construction d'une maison d'habitation sur les parcelles cadastrées AB n° 246

– 248 et 250 situées à Kerpont, 11 chemin Hent Bihan, sollicite l'obtention d'une servitude de passage tous usages sur la parcelle AB n° 112 appartenant à la commune, en bordure du chemin Hent Bihan, pour accéder à sa propriété.

8- Recours SCI BENEFI contre un certificat d'urbanisme accordé pour la réalisation d'un lotissement (parcelle AI N°104 à proximité de la place de la Fontaine)

Le Cabinet d'avocats Symchowicz-Weissberg & Associés, agissant pour le compte de la SCI BENEFI, a déposé le 27 octobre 2017 un recours devant le Tribunal administratif de Rennes tendant à l'annulation du certificat d'urbanisme positif accordé pour la réalisation d'un lotissement de trois lots. Il appartient de préciser que ce certificat d'urbanisme a été délivré après injonction du juge des référés du Tribunal administratif de Rennes.

Le Conseil municipal, par 17 voix Pour et 1 voix Contre, autorise Monsieur le Maire à ester en justice.

9- Vote des tarifs 2018 pour occupation du domaine communal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs 2018 pour occupation du domaine communal sur la base des propositions formulées par la Commission des Finances réunie le 1^{er} décembre 2017.

10- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2018 avant le vote du budget primitif

Le code général des collectivités territoriales permet, jusqu'à l'adoption du budget, à l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est rappelé que, s'agissant du budget principal, la section d'investissement était équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 2 572 985,70 € lors du vote du budget primitif de l'exercice 2017.

11- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de GMVA relatif aux zones d'activités économiques

Le code général des collectivités territoriales confère la compétence des communautés d'agglomération et communautés de communes en matière de zones d'activité économique (ZAE). Par conséquent, toutes les zones d'activité commerciales doivent être transférées à la communauté d'agglomération de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (GMVA).

L'entretien et la gestion relèvent désormais de GMVA pour toutes les zones.

Pour Saint-Gildas-de-Rhuys, la ZAE recensée est celle du Net dont les charges d'entretien retenues s'élèvent à 1 021,86 € TTC et les charges de renouvellement de 1 370,11 €. Le total des charges à transférer est donc établi à un total de 2 391,97 €.

Parallèlement, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les trois projets de délibération spécifiques en matière de : valorisation des transferts de charges en attribution de compensation d'investissement dans le cadre du transfert des ZAE

; transfert de biens relatif aux cessions de parcelles au fil de l'eau auprès de GMVA ; transfert de biens relatif aux cessions de parcelles sous compromis ; étant entendu que Saint-Gildas-de-Rhuys ne dispose d'aucune parcelle cessible dans le périmètre des ZAE transférées à la date des présentes délimitations.

12- Opération d'aménagement de centre-bourg avec Espacil
/lot n° 3 - projet de réalisation d'une salle à usage associatif
L'opération d'aménagement du centre-bourg avec la société ESPACIL prévoit la réalisation :

- pour le lot 2 de 36 logements collectifs libres et de 10 maisons individuelles en PSLA,
- pour le lot 3 de 24 logements collectifs locatifs PLUS et d'un pôle santé. Pour le pôle santé, l'option privilégiée d'une surface de plancher de 500 m² permet de réaliser, en plus, une salle de réunion à usage associatif pour répondre à la demande croissante des associations. La surface nécessaire est estimée à 100 m² à prélever sur la contenance totale de 500 m².

13- Projet de bureau du port

- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre
L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur le projet de réhabilitation du bureau du port oblige l'architecte Mathieu Bernard de Guérande, maître d'œuvre de l'opération, à reprendre les phases d'esquisse et d'avant-projet.
Cette prestation entraîne la passation d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre, dont le montant est fixé forfaitairement à 3 200 € HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 décembre 2017

2- Décisions prises par monsieur le maire sur délégation du conseil municipal depuis le 7 décembre 2017

3- Approbation des nouveaux statuts de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur ce projet de statuts sur la base des documents suivants adressés à chaque élu :

- l'arrêté préfectoral du 26 août 2016 portant sur les compétences de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération au 1er janvier 2017,
- le document du Bureau Communautaire du 8 décembre 2017 portant sur l'harmonisation des compétences et la définition de l'intérêt communautaire,
- le projet de statuts voté en Conseil Communautaire le 14 décembre 2017.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'abstenir sur l'approbation des nouveaux statuts tels qu'ils ont été présentés au Conseil Communautaire du 14 décembre 2017.

- Demande d'aménagement des abords par l'Architecte des Bâtiments de France

Dans le cadre du projet de réhabilitation du bureau du port, l'Architecte des Bâtiments de France a demandé la réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur l'aménagement des abords de cet équipement.

Consulté à cet effet, l'architecte Mathieu Bernard propose de réaliser cette mission en deux parties : projet d'analyse et rendu graphique (le cabinet dispose en interne d'une collaboratrice architecte spécialisée en jardin historique, patrimoine et paysage) ; chiffrage du coût du projet.

La réalisation de cette étude est estimée à 7 000 € HT, soit 8 400 € TTC. Une mission complémentaire est proposée pour la réalisation d'une maquette suivant un coût de 1 920 € TTC.

14- Questions diverses

- Demande de subvention pour sorties scolaires

Monsieur le Maire a reçu le 30 novembre dernier une demande de subvention par l'école Saint Goustan pour la participation aux sorties scolaires et pédagogiques programmées en 2018. Pour la période de septembre 2017 à décembre 2018, l'école anticipe l'éventuel arrêt des temps d'activités périscolaires (TAP) en proposant aux enfants de continuer la pratique de la voile et du tennis sur le temps scolaire. Dans cette hypothèse, le budget total est estimé à 7 145 € (dont activité Voile : 3 125 € - activité Tennis : 315 €). Au cas où les TAP seraient maintenus, le coût est ramené à 3 705 € (excluant la Voile et le Tennis).

4- Opérations de nettoyage des plages à partir de la saison estivale 2018

Au titre des compétences facultatives, ce domaine d'intervention a été exercé par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (GMVA) au cours de la saison estivale 2017.

Dans le cadre de ses nouveaux statuts proposés en Conseil Communautaire le 14 décembre dernier, GMVA prévoit une rétrocession de cette compétence aux communes à compter de l'année 2018.

Compte tenu du vote le 12 février dernier par le Conseil municipal de Vannes n'approuvant pas les nouveaux statuts présentés par GMVA, Monsieur le Maire décide de retirer ce bordereau de l'ordre du jour de la présente séance.

5- Emplois saisonniers

Dans l'hypothèse de la rétrocession aux communes de la compétence relative au nettoyage des plages, il est proposé au Conseil municipal de créer quatre emplois saisonniers pour chacun des deux mois de juillet et août. Ces emplois non permanents seront mis à disposition des services techniques municipaux.

Pour la période touristique estivale (passage à environ 18 000 personnes), proposition de créer un emploi non permanent sur la base du grade d'adjoint technique territorial à temps complet, en vue de renforcer les services techniques municipaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018

Proposition au Conseil municipal de créer un emploi saisonnier au service Accueil – Etat civil de la mairie pendant les heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver ce bordereau.

6- Acquisition par la commune des terrains et biens acquis par l'EPF

La Commune a sollicité l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (E.P.F.) par convention du 7 août 2012 pour procéder à l'acquisition d'emprises foncières destinées à la remise en culture de terres agricoles en friche, route des Goahieux. La commune souhaite se porter acquéreur des 53 parcelles acquises par l'E.P.F., représentant une superficie totale de 89560 m². Le prix d'acquisition est fixé à 71 060.32 € (hors frais de notaire)

Par 17 voix pour et 1 voix contre, le Conseil municipal décide d'approuver les différentes formalités liées à l'acquisition des parcelles.

7- Aménagement du carrefour sur la RD 198 au croisement de la route de Pont er Lann et de la route du Roh Vras

La commune a sollicité le Conseil départemental pour sécuriser ce carrefour.

Le Président du Conseil départemental a précisé que les services techniques départementaux ont validé une étude de sécurité qui a abouti à une proposition de modification des îlots du carrefour pour améliorer la visibilité et la sécurité des lieux. Ce projet a été présenté en Commission des infrastructures routières du Département.

Le Département précise que ce projet devra être réalisé sous maîtrise d'ouvrage communal, étant entendu que la voie de roulement pourra être prise en charge par le Conseil départemental.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 300 000 € HT. Considérant l'intérêt de sécuriser ce carrefour, le Conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, décide : d'autoriser la signature d'un contrat de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour avec le Bureau d'études Legavre et le Cabinet de géomètres Thomas, de s'engager sur la réalisation des travaux estimés à 300 000 € HT, de solliciter les subventions du Département au titre du

programme des amendes de police et de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

8- Programme 2018 d'effacement des réseaux aériens

La commune a sollicité le syndicat départemental Morbihan Energies pour déterminer l'estimation des travaux d'effacement des réseaux aériens d'électricité et de télécommunication en entrée de bourg, route de Sarzeau sur la RD 198, et chemin des Gabelous.

Montant total prévisionnel des travaux estimé à 525 965 €, hors taxes dont 245 523 € à la charge de la commune. Le montant prévisionnel sera affiné au vu des études de détail réalisées par Morbihan énergies.

Après la présentation des projets en Commission Travaux le 30 janvier 2018, le Conseil municipal, donne son accord à l'unanimité pour ce programme.

9- Modification du tableau des effectifs

Mise à jour du tableau des effectifs de la façon suivante :

- Services techniques municipaux

Deux emplois à temps complet au grade d'adjoint technique territorial. Désignation et nomination du remplaçant de M. Louër.

- ASVP (Agent de surveillance de la voie publique)

Création d'un emploi permanent sur la base du grade d'adjoint administratif à temps complet pour exercer les fonctions d'ASVP.

- Gestionnaire administratif

Confirmation par le Conseil municipal de la nomination du gestionnaire administratif au grade d'attaché territorial.

Approbation du Conseil municipal par 18 voix..

10- Demande de subventions des collèges de Sarzeau

Les collèges de Rhuy et Sainte-Marie de Sarzeau sollicitent les communes pour le versement d'une participation permettant d'aider au financement des actions périscolaires mises en place au cours de l'année 2017-2018.

Par 15 voix pour et 3 abstentions, le Conseil municipal décide de verser une aide au prorata du nombre d'élèves domiciliés sur la commune de Saint-Gildas-de-Rhuy, sur la base d'une participation de 35 € par élève, inchangée par rapport aux années antérieures :

- 19 élèves au Collège de Rhuy,

- 23 élèves au Collège Sainte-Marie.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur les panneaux d'affichage de la commune et accessibles sur le site internet :

<http://www.saint-gildas-de-rhuy.fr/sinformer/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>

Une politique foncière, équilibre entre le rural et l'urbain

Projet de Lotissement Communal

La Commune de Saint Gildas de Rhuy a lancé, depuis 2009 une politique d'acquisition foncière dans le secteur « Gare Sud », avec l'objectif d'ouvrir à l'urbanisation 1,7 hectares au croisement du chemin Claire Van Goethem et du chemin du Clos Er Goh.

A ce jour, la Mairie, propriétaire de l'ensemble des terrains, a confié une mission de Maitrise d'Œuvre auprès de Géo-Bretagne Sud pour aménager ce futur quartier. Composé d'une trentaine de lots d'une superficie de 350 à 500 m², ce lotissement sera panaché entre lots à coût abordable et lots libres avec l'ambition d'accueillir sur le territoire des jeunes actifs cherchant à s'implanter de manière durable.

Les accès à ce quartier se feront depuis les chemins Clos Er Goh et Van Goethem, qui seront tous deux réhabilités dans le cadre de ce projet.

La commercialisation des lots est prévue au 2^{ème} trimestre 2019.

Projets d'Implantation agricole – Chemin des Goahieu

Suite à un appel à candidature, la Mairie, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, a retenu deux porteurs de projets, Jean-François Hamon et Antoine Chaumette, pour exploiter les terres et occuper le bâtiment agricole chemin des Goahieu.

A la fin de l'été, ces deux jeunes exploitants agricoles, se partageront ces terres pour y cultiver des plants bio pour l'un et faire un élevage de volailles bio pour l'autre.

Aménagement Foncier, un outil indispensable au service du développement durable de notre territoire

Le conseil Général porte sur la Commune de Saint-Gildas de Rhuy une opération d'aménagement foncier. Une commission regroupant des acteurs et propriétaires fonciers du territoire a été constituée pour mener à bien ce projet.

Soutenu par la Commune, cet aménagement permettra sur une période de 5 à 10 ans d'assurer une cohérence et un équilibre entre la forte attractivité touristique, le développement d'activités agricoles et le maintien de la mise en valeur des paysages caractéristiques du territoire.



Personnel

Marie DEVIGNE , chargée des opérations d'urbanisme

Depuis début janvier, nous avons une nouvelle responsable à l'urbanisme qui nous vient tout droit de la région Champagne-Ardenne : Marie Devigne - titulaire d'un DESS « urbanisme et aménagement ». Elle a déjà effectué un parcours riche en expériences, notamment à Chartres pendant trois ans et à Epernay pendant sept ans à la Communauté d'Agglomération. Après une expérience d'une année chez un bailleur social pour le montage de projets de constructions en région parisienne, Marie postule à l'offre d'emploi proposé par notre commune. Retenue, elle s'installe avec sa famille en Bretagne. Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance dans sa mission.



Jean-Bernard SIZUN, adjoint au Directeur des services

Jean-Bernard Sizun a rejoint les effectifs de la mairie le 3 avril dernier. Placé auprès du directeur général des services, sa présence répond aux nouvelles contraintes liées au développement de l'intercommunalité, à un accroissement des besoins au niveau administratif ainsi qu'à une volonté de l'équipe municipale de développer la qualité des services rendus aux usagers. Agé de 53 ans, Jean-Bernard a effectué toute sa carrière dans la fonction publique territoriale. Il occupait précédemment les fonctions d'adjoint à la directrice des services de la mairie de Meucun.

Espaces verts

Vendredi 16 mars, le jury composé de Jocelyne Teurnier-Leclerc, Maryse Abela, Elisabeth Messant-Le Derff, Claude Colombier et Françoise Leruth, s'est réuni dans le cadre du concours des nichoirs ouvert à la population depuis l'automne. Tout d'abord un grand merci aux participants qui ont rivalisé d'originalité, de recherche et de technicité.

Il fut bien difficile de départager les candidats qui étaient au nombre de 6, mais qui avaient parfois présenté plusieurs créations. Finalement le premier prix revient à Nathalie Rodriguez pour un nichoir très original, solide et fonctionnel, le second est attribué à Claude Beau, pour l'esthétisme de sa création et le troisième à Pierre Laurent pour l'emploi de matériaux rustiques et durables (ardoise).

Le jury a souhaité qu'aucun participant ne soit finalement écarté et tous recevront un bon d'achat d'une valeur différente lors de la remise des prix.



① 1^{er} prix - ② 2^e prix - ③ 3^e prix - ④ Prix de la poésie

Maryse ABELA, Adjointe

Maison de l'Enfance

Le mois de décembre a été rythmé par des activités se rapportant au thème de Noël. Les enfants ont préparé un cadeau et un spectacle pour leurs parents. Le Jardin d'Enfants a été accueilli à l'abbaye pour un repas festif.

La structure a offert un spectacle pour Noël « La vie en couleurs » à tous les enfants. Un verre de l'amitié avec toutes les familles présentes a clos la soirée.

En février, un moment convivial autour de crêpes a été organisé à la résidence Armor : un régal pour tous les convives !!

A la micro-crèche, les enfants ont pu participer à des activités musicales proposées par le Conservatoire.



Noël des enfants

Un magicien avait été choisi par la Commission Sociale pour divertir les enfants de la commune, le mercredi 13 décembre 2017. Petits et grands ont été subjugués par les tours de magie de Jean ALAIN. Celui-ci a fait monter sur scène enfants et parents déclenchant de nombreux applaudissements.

Le Père Noël a distribué des friandises et s'est prêté à une séance de photos..

Tous les enfants de la commune ainsi que ceux du personnel communal ont reçu un cadeau et un sachet de chocolats. Ils ont pu déguster un goûter avec leurs parents devant notre magicien qui poursuivait ses tours tout près d'eux.

T.A.P.

Le gouvernement permet aux communes de poursuivre ou non la semaine de 4 jours ½.

St Armel, Le Tour du Parc et St Gildas de Rhuys avaient confié l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires à Sarzeau qui les gérait fort bien. Les Conseils d'école de Sarzeau ayant voté l'arrêt de la semaine de 4 jours ½, les enfants de Sarzeau reprendront la semaine de 4 jours à la rentrée 2018/2019.

La commune de St Gildas ne pouvant offrir la même qualité d'activités aux enfants de l'école St Goustan, elle se voit obligée de cesser les TAP. Les enfants reprendront le rythme de la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre.

Ecole St Goustan

Comme chaque année, l'école s'est beaucoup investie pour préparer son spectacle de Noël. Cette année, intéressée par le thème de la photo, des souvenirs, les élèves de l'école et du jardin d'enfants ont voyagé dans le temps pour vivre une partie de l'histoire du rock. Un beau succès devant plus de 200 personnes à la salle Kercaradec. Cette année, le spectacle a été filmé par des professionnels et un DVD sera en vente.

Les mois à venir s'annoncent chargés, atelier cuisine à l'abbaye début février, spectacle culturel à l'Herminie mi février pour toutes les classes. Le 6 Avril, l'école organisera ses portes ouvertes, l'occasion de présenter les différents projets qu'elle mène sur la photo et sur le label éco-école.



Téléthon

Le Téléthon 2017 s'est déroulé sur deux jours, les 8 et 9 décembre.

Le vendredi de 17h à 6h30 ont eu lieu un concours de belote ① puis un poker. Parallèlement, Bicyrhuy s'accompagné quelques amateurs de vélo en nocturne dans les rues de St Gildas.

Le samedi, ces derniers ont livré à vélo des croissants (offerts par la boulangerie "Les gourmandises de Lélouandre") au domicile des personnes qui s'étaient inscrites en mairie. Annie Le Roch et Régine Simon vendaient des croissants à Kéruzen 2. ②

Les pompiers de Sarzeau ont effectué un périple avec leur joëlette et une résidente de Kerblay au départ de St Gildas. Le président de l'Amicale des pompiers a fait un don pour le Téléthon puis ils ont rejoint Sarzeau après avoir parcouru 8 km.

Toute la journée du samedi, on pouvait :

- participer à des activités sportives : du tennis de table organisé par Les Filets Verts et de la marche nordique gérée par la Gym volontaire ③.
- venir jouer à des jeux de sociétés pour petits et grands.

- écouter Jazz en Rhuy s en buvant un verre préparé par Les Vieilles Voiles de Rhuy s.

- participer à des danses emmenées par Rhuy s Country Danse ④, Trolokontaz et Viens Danser à St Gildas. ⑦

- se défier au palet.

- acheter les créations de quelques associations gildasiennes (Les Ateliers Créatifs, le Club Vermeil ⑤, Loisirs et Sport ⑥, l'ex-Comité des Fêtes).

- pêcher à la ligne ou jouer au jeu d'enveloppes où l'on gagnait des jeux et livres offerts par les enfants, stand géré par l'école.

Au stand restauration, on a pu déguster des crêpes confectionnées par M. Vetel (de La Crêperie d'Antan), et par Irène et Danielle « ses assistantes », des soupes préparées par M. Antoine Chaumette et Mme Jacqueline Fay et des gâteaux offerts par des bénévoles, ainsi que boire le vin chaud préparé par M. Mortier du SPAR.

La commission sociale remercie toutes les associations, les bénévoles, les commerçants et les élus qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Bilan de ce Téléthon : une recette de 5 395,30 € (l'année passée : 2 958,73 €)

Nous vous attendons pour le Téléthon 2018 avec vos idées et la même motivation.



C.C.A.S.

- Les membres du bureau du « Cercle Amical » ont préparé un goûter de Noël pour les personnes de la Résidence Armor l'après-midi du 28 novembre 2017. M. et Mme LOUER, accordéonistes, ont fait l'animation en reprenant des chansons connues de nos aînés. Les résidents ont beaucoup apprécié l'initiative du « Cercle Amical ». Certains, au vu des activités proposées par l'association, ont décidé d'y adhérer.
- Parmi les nouveaux résidents, M. Pierre-Marie GOULARD, musicien de longue date avait préparé un concert. La directrice, Stéphanie BOURSIER, avait invité les structures voisines pour écouter des morceaux de guitare, d'harmonica et de piano. Nous avons pu également admirer des croquis qu'il avait élaborés par copie de photos. L'après-midi s'est terminée par un goûter.
- Le repas des anciens s'est déroulé le 16 décembre à la salle Kercaradec. Plus d'une centaine de personnes avaient préféré le repas au bon d'achat. Dans une ambiance chaleureuse, des chansons ont été entonnées et pour terminer cette journée, quelques-uns ont effectué des pas de danses.
- Le traditionnel repas de Noël à la Résidence Armor avec les membres du CCAS a eu lieu le 11 janvier 2018. Une formule différente avait été choisie. En effet, un cocktail dînatoire a rassemblé tout le monde dans un esprit de convivialité et de gaîté.
- L'antenne gildasienne de la « Banque Alimentaire » a réuni ses bénéficiaires autour d'un goûter afin de leur offrir un cabas rempli de victuailles. Ils pourront ainsi concocter un repas de Noël familial.



Gymnastique douce



Art floral



Les petits de l'école St Goustan sont venus souhaiter la bonne année aux résidents de la Résidence Armor le 25 janvier. A cette occasion, le maire, Alain Layec, quelques membres du CCAS et le personnel de la Résidence Armor ont partagé la galette des rois avec les petits. Que de rois et de reines !!!!



M. Pierre-Marie GOULARD en concert



Animation par le Cercle Amical

Point sur les travaux de la Commune

ENFOUISSEMENT DES LIGNES

Plusieurs demandes d'enfouissement ont été transmises à Morbihan énergies. Des devis ont été faits pour :

- **Route de Sarzeau** à l'entrée du bourg : coût pour la commune 157 808 € dont 22 points lumineux (les fourreaux peuvent être prévus)

- **Chemin des gabelous** : en 2 parties

1ère partie 37 000 € pour la commune

2ème partie 50 013 € pour la commune

La commission opte pour l'enfouissement route de Sarzeau et le chemin des gabelous pour un budget de 250 000 € en 2018.

En 2019, il est programmé l'enfouissement des lignes dans le secteur suivant :

- **Route Baie d'Abraham** : coût pour la commune 19 614€ (fils nus partie basse) et 95 486 € (partie haute)

ECLAIRAGE PUBLIC

- Chemin des vergers : 4 ou 5 lampadaires à installer pour un coût de 10 000 €

Un budget supplémentaire est à prévoir pour la pose de quelques lanternes en cas de demandes en cours d'année.

VOIRIE

Rue de Guernevé

Après les travaux d'enfouissement des lignes, de réhabilitation des réseaux Eaux usées et Eaux pluviales, la partie descendante vers le Goh Velin va être aménagée avec un cheminement piéton et une voirie en enrobé (début des travaux début mars avec un achèvement pour les vacances de Printemps).

Secteur de Keraudren

Réhabilitation de la rue de Keraudren, chemin de Saint-Trémeur et chemin de Prat ar Mener avec un giratoire pour faciliter la circulation et casser la vitesse.

Un bicouche sera également effectué chemin des Vergers.



Secteur de Kersaux

Réfection de la chaussée en bicouche de la rue Guillemette Le Barbier.

Secteur du Port

Aménagement du carrefour de la rue de Kerlégan et de la route de Port aux Moines.

Centre-bourg

Aménagement de l'accès au parking de l'abbaye (coût partagé entre la commune et la Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis).

Le montant des travaux est estimé à environ 210 000 €.

Cheminement piétons

Un aménagement piéton va être réalisé sur le côté gauche de la route de Kernolivès à partir du chemin de Kerbole jusqu'au carrefour des Iliens, aménagement prévu en nature sol bordé de potelets (coût de l'opération : 45 000 €).

Stationnement vélos



Plusieurs racks à vélos vont compléter le stationnement dans le bourg et d'autres seront rajoutés en bordure de plages.

Signalétique

Un budget de 30 000 € est prévu pour la signalétique verticale et horizontale, avec un aménagement de zones 30 sur la commune.

ASSAINISSEMENT (100 % SIAEP)

Suite à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées (remplacement des canalisations en amiante), il est prévu de réhabiliter la route de la Baie d'Abraham (Croix Cornaud – Goh Velin). Les travaux sont prévus à partir d'octobre 2018 jusqu'en fin d'année.

CAMPING MUNICIPAL DU KERVER

Réhabilitation d'une partie de la voirie (19 000 €).

Changement d'une chaudière des sanitaires (15 000 €) et installation ultérieure de panneaux solaires (estimation 20 000 €).

Le camping municipal du Kerver rouvre ses portes le 1er mai prochain.

PORT AUX MOINES

Le bureau du port ouvrira le 15 avril 2018. Quelques travaux sont prévus sur la cale.

Le coût des réparations et de l'entretien de la grue étant trop élevés, il a été décidé par la commission du port de la supprimer.

La commune poursuit son travail de régulation des plantes invasives.

Dans le cadre du contrat Natura 2000, sur le site du Goh Velin, un arrachage de gros pieds de baccharris a été réalisé au mois de janvier en bordure de l'étier de Kerpont. Durant deux semaines, quatre chevaux de trait se sont relayés pour arracher des souches de cette plante exotique envahissante.

Au préalable, les employés municipaux avaient coupé ces arbres, pour la plupart hauts de plus de trois mètres et vieux d'une trentaine d'années, laissant la possibilité d'attacher des chaînes pour tirer sur les pieds.

En raison de la fragilité du site et de son caractère sensible, le choix des chevaux a été préféré à un engin motorisé. Une bande de dix mètres de large sur deux cent mètres de long a été « nettoyée » des souches de baccharris. L'entreprise Traits-Mobile a été retenue pour réaliser le chantier. Ce site va faire l'objet d'un suivi concernant les éventuelles repousses et la réapparition de la végétation autochtone. Des arrachages manuels de jeunes pousses ont été réalisés en complément par des bénévoles. Un arrêté préfectoral a également autorisé le brûlage sur place pour éviter toute propagation.



Nettoyage des plages avant la saison



A l'initiative de la commune, deux bacs à marée ont été placés, en février dernier, près des plages du Goh Velin et du Kerver. C'est un essai et ils sont destinés à rester jusqu'en juin. Des jeunes sont recrutés pour le nettoyage quotidien des plages durant l'été.

Ces bacs dits « bacs à marée » sont destinés à stocker les déchets venant s'échouer lors des marées sur les plages. Ainsi chacun peut en se promenant, contribuer à la propreté de l'environnement, en ramassant les déchets et en les déposant au plus près dans ces bacs. A noter que les bacs, réalisés par les services techniques municipaux, utilisent des matériaux de récupération comme des planches ou des poteaux de bois.

Si l'opération est concluante, toutes nos plages seront équipées de ces bacs à l'automne prochain.

En Mai

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
6 mai	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Chorale "Les Embruns"	Abbatiale
8 mai	Mairie	Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 à 11h00	Monument aux Morts
15 mai	Cercle Amical	Tournoi de Belote	Salle Kercaradec
19 mai	Vieilles Voiles de Rhuy		
22 mai	Club Vermeil	Tournoi de Belote	Salle Kercaradec
25 mai	Village d'Artistes	Conférence "Les jardins de Versailles ou l'aboutissement de la nature" Brigitte MALINE	Salle Kercaradec

En Juin

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
1 ^{er} juin	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Les Poly'sons de Rhuy	Abbatiale
3 juin	Z'Artmateurs	Presqu'île 2 roues - Circuit vélo	Dép. Jardin Lesage Sarzeau - Arr. Cave de Rhuy St Gildas
2 et 3 juin	Pocker Club	Tournoi de Pocker	Salle Kercaradec
5 juin	Ateliers Créatifs	Patchwork	Salle Kercaradec
8 au 10 juin	Village d'Artistes	Exposition des élèves	Espace Keruzen
10 juin	Mairie	Grand Prix Cycliste Féminin	Saint Gildas
15 juin	Village d'Artistes	Conférence "Le jazz. Des origines aux années 40" Guillaume KOSMICKI	Salle Kercaradec
16 juin	Ateliers Créatifs	Patchwork	Salle Kercaradec
17 juin	Z'Artmateurs	Théâtre Europaki	Plage du Rohu
18 juin	Mairie	Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 à 12h00	Port aux moines
22 juin	Mairie	Fête de la musique	Place Mg Ropert
23 juin	Les amis de la Saline	Feu de la Saint Jean	Parking de la Saline
23 juin	Loisirs et Sports	Audition de piano	Keruzen 1
24 juin	Ecole St Goustan	Kermesse	Ecole Saint Goustan
du 25 au 29 juin	Ateliers Créatifs	Stage Fauteuils	Salle Kercaradec

En Juillet

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
Tous les Mercredis soirs		Marché Bio	Place Mgr Ropert
du 29 juin au 15 juillet	Mairie	Exposition de RAFFIN CABOISSE Peintre "La Bataille des Cardinaux"	Espace Keruzen 1
1 ^{er} juillet	Cercle Amical	Exposition vente	Keruzen 2
du 2 au 12 juillet	Mairie	Thème de la Mer Maquettes de bateaux	Espace Keruzen Les Ateliers
du 2 au 12 juillet	Mairie	Saint Gildas et ses marins Keruzen 2	Espace Keruzen
5 juillet 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Kercaradec
10 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Frédéric Deschamps	Abbatiale
12 juillet 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Kercaradec

En Juillet

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
12 juillet 20h00	Mairie	Musique aux Jardins	Espace Keruzen
13 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Choeur des Hommes du Pays Vannetais	Abbatiale
14 juillet	Mairie	Feu d'Artifice	Port aux Moines
15 juillet	Les Amis de la Saline	Pétanque et Moules-Frites	La Saline
15 juillet	Club Vermeil	Exposition vente	Keruzen 2
du 16 au 22 juillet	Mairie	Laurence BALLANGER-HERVE Peintre graveur	Espace Keruzen Les Ateliers
16 juillet	Abbaye de Rhuys	Conférence Père Jean-François Noël	Espace Louise Elisabeth
16 juillet 21h00	Mairie	Académie Le Flem-Guitariste	Espace Keruzen Les Jardins
du 17 au 22 juillet	Mairie	Exposition des artistes de St Gildas	Espace Keruzen 1
17 juillet	Les Filets Verts	Tournoi de ping-pong	Salle Kercaradec
17 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Ch Gauche et Cl Legal	Abbatiale
18 juillet	Bicyrhuys	Bourse aux vélos	Place Mgr Ropert
19 juillet 20h30	Rond de St Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Kercaradec
19 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Non Stop Classique et Sacrée	Abbatiale
19 juillet 19h00	Mairie	Jazz aux Jardins	Espace Keruzen
20 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Non Stop Classique et Sacrée	Abbatiale
21 juillet	AUPM	Vide grenier	Port aux Moines
24 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Trio Meigma	Abbatiale
du 24 au 31 juillet	Mairie	Céramiste - Les Ateliers	Espace Keruzen
du 25 au 5 août	Mairie	Exposition de Roger RODE Peintre "Parcours maritime"	Espace Keruzen 1
26 juillet 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Kercaradec
26 juillet 19h00	Mairie	Lecture aux Jardins	Espace Keruzen
29 juillet	Amicale du Personnel	Concours de Pétanque	Plage du Hog Velin

En Août

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
Tous les Mercredis soirs		Marché Bio	Place Mgr Ropert
du 1^{er} au 6 août	Mairie	Céramiste - Les Ateliers	Espace Keruzen
2 août 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Kercaradec
2 août 19h00	Mairie	Musique aux Jardins	Espace Keruzen
3 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Mathieu Salama	Abbatiale
4 août	Club Astrologique	Nuit des Etoiles	Salle Kercaradec
5 août	Les Amis de la Saline	Pétanque et Moules-Frites	La Saline
6 août	Abbaye de Rhuys	Conférence Jean-Jacques Pérennes	Espace Louise Elisabeth
7 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Vincent Rigot	Abbatiale
du 8 au 18 août	Mairie	Exposition de Gaël ROUZEVILLE Sculpteur	Espace Keruzen 1
du 9 au 12 août	Mairie	5^{ème} Festival Spectacle et Musiques	Espace Keruzen Les Ateliers
9 août 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Kercaradec
9 août	Les Filets Verts	Tournoi de Ping-Pong	Salle Kercaradec
9 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Non Stop Musique Classique et Sacrée	Abbatiale

En Août

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
10 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Non Stop Musique Classique et Sacrée	Abbatiale
11 août	Mairie	Fête Celtique	Bourg de Saint Gildas
12 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Christian Ott	Abbatiale
13 août	Abbaye de Rhuy	Conférence David Balade	Espace Louise Elisabeth
15 août	Les Amis de la Saline	Vide grenier	Parking salle Keraradec
16 août 20h30	Rons de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Keraradec
16 août 19h00	Mairie	Théâtre	Espace Keruzen Les Jardins
17 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Brison	Abbatiale
18 août	Mairie	Ton Bourg Battant	Bourg de Saint Gildas
21 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert 5 frères Le Méut	Abbatiale
du 21 au 30 août	Mairie	Exposition d'Isabelle DENNIEL et Michel BORDAGE Peintres et designers	Espace Keruzen 1
du 21 au 30 août	Mairie	Bénédicte KLENE Panoramas de Petits rien des Petits du Monde	Espace Keruzen Les Ateliers
23 août 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Keraradec
23 août 19h00	Mairie	Musique aux Jardins	Espace Keruzen
24 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Mauffret-Djukic-Paquignon	Abbatiale
du 27 au 31 août	Ateliers Créatifs	Stage Fauteuils	Salle Keraradec
28 août	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Barque de Charon	Abbatiale
30 août 20h30	Rond de Saint Gildas	Initiation aux danses bretonnes	Salle Keraradec

Century 21

Saint Gildas

**ACHAT - VENTE
LOCATION**

Didier JOSSE

11, rue Saint-Goustan
 56730 St Gildas de Rhuy
Tél. 02 97 45 13 86
www.century21saintgildas.com

Economie



Changement de propriétaires à la pharmacie

En janvier notre pharmacie a été reprise par deux jeunes pharmaciens Anaïs Cazoulat et Pierre Cornier (Docteurs en pharmacie et titulaires d'un DU en orthopédie et maintien à domicile) Ils sont frère et sœur et pleins d'allant. Les horaires d'ouverture sont modifiés : du lundi au samedi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h (18 h le samedi)

Culture

Île et aile, « La plume et le pinceau »

« la peinture est une poésie silencieuse, et la poésie une peinture qui parle »

Odile Guého, est née sur l'île de Govéan, la seule sans doute ! Ses parents étaient gardiens de l'île. Très tôt, elle est pensionnaire chez les filles du Saint Esprit à Sarzeau puis chez les Ursulines à Notre Dame de Mémimur à Vannes. Petite fille de marin, femme de marin au long court, mère d'un marin, ancien bosco sur « La Belle Poule » et d'une fille goémonière, Odile écrit son enfance, l'histoire locale, sa Presqu'île de Rhuys, avec originalité et authenticité .



Odile Guého

Passions et amitiés partagées

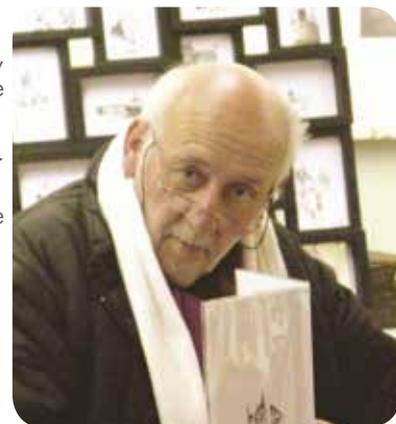
Odile offre ses poèmes à sa famille et ses amis, des mots sincères, humoristiques. Au fil du temps, ses proches l'encouragent à publier ses jolis mots. Pour illustrer ses textes, Odile s'entoure d'artistes locaux. Jean-Maurice Leclerc et Alain Fleitour ont dessiné et peint pour son premier recueil, « Passionnement Rhuys ».

« Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez vous »

Île et aile, son second ouvrage est né d'une belle rencontre avec Jean Pierre Blandel, élève de Xavier de Langlais, ancien dessinateur des monuments historiques au Ministère de la Culture, métier disparu aujourd'hui. Il introduit l'aquarelle dans ses dessins à la plume et crée la technique de « l'Aquaplume ».

Elle déclame, il contemple. Dans ce nouveau recueil, les deux artistes sont en parfaite symbiose, complémentaires. Elle chante la Presqu'île et il enchante ses mots.

*Île et Aile - « La Plume et Le Pinceau » Poèmes d'Odile Guého
Illustrations Jean Pierre Blandel - Octobre 2017*



Jean-Pierre Blandel

Culture

Lors des mois où le vent de galerne souffle, Saint Gildas n'est pas en léthargie. La vie culturelle est bruisante. Les concerts à l'abbatiale se succèdent. Nos salles communales et quelques commerces accueillent des activités théâtrales et des conférences.



*Maquette du Vaisseau Amiral "Le Soleil Royal"
présentée par Pierre Raffin-Caboisse*

Dans les ateliers de nos artistes les expositions estivales se préparent : Pascal Bertrand écume les laisses de mer à la recherche de bois flottés, Emmanuel Brett délaisse un peu la peinture pour le minutieux et exigeant travail de gravure taille-douce, Rachel Bénéat multiplie les prises de vues. Tous œuvrent pour la traditionnelle exposition des artistes gildasiens dans les jardins de Keruzen du 17 au 23 juillet.

Dans l'espace culturel des Jardins de Kéruzen, les expositions se succéderont du 28 juin au 31 août. Pierre Raffin-Caboisse, navigateur et peintre écrivain, débutera la saison. Il a traité à travers un ouvrage (Prix de l'Académie de Marine) et 25 aquarelles de la Bataille des Cardinaux qui eut lieu au XVIII siècle au large d'Houat. Simultanément sera présentée, enrichie de nouveaux éléments l'exposition « Saint Gildas et ses marins ».

Du 25 juillet au 5 août sera exposé le « Parcours maritime » du peintre Roger Rode qui aura retrouvé le continent après son hiver passé sur l'île de Sein et ensuite du 8 au 18 août, le sculpteur-plasticien Gaël Rouxville avec ses bronzes « la courbe vivante » et ses bas-reliefs.

Enfin la saison estivale se clôturera par la belle démarche de partage et d'échanges des artistes peintres et designers Isabelle Denniel et Michel Bordage du 20 au 31 août.

Dans les ateliers Laurence HB exposera et initiera les visiteurs à la linogravure.

Sous le chapiteau, dans le jardin, l'académie Paul Le Flem organisera le lundi 16 juillet un récital de guitare classique avec le concertiste Yorgos Aguiriadis.

Le festival de musique du monde aura lieu les 8,9,10, 11 et 12 août avec des musiciens folk, des ventriloques un spectacle musical et des arts forains issus du cirque.

Hors de l'espace culturel le 22 juin toute la commune participera à la fête de la musique. Chacun est invité à occuper l'espace public.

Durant la saison estivale, les rues, la place Monseigneur Ropert et le verger de l'abbatiale seront des lieux de festivités : le feu d'artifice du 14 juillet, la fête celtique du 11 août et la manifestation endiablée de « Ton Bourg Battant » le 18 août.



Marché de Noël à la salle Kercaradec

La troupe "les Z'artmateurs"
anime une soirée dans un commerce
"La cave de Rhuy's"



La troupe "Les Poly'sons de Rhuy's"
anime un spectacle cabaret
"de ville en ville"
à la salle Kercaradec

Le rituel bain des otaries
le 17 décembre plage du Goh Velin



RETROSPECTIVE EN IMAGES DU TELETHON



Les danses bretonnes avec Trio Lokentas



Bicycruys



Les pompiers



Les ateliers Créatifs



Tennis de table avec "les filets verts"



Ecole St Goustan



Concert de Jazz en Rhuys

LA PAROLE AUX ELUS MINORITAIRES

**Betty Maillard, Dominique Diénis,
élus de Saint Gildas de Rhuys Avenir**

Le devoir d'informer.

Nous apprécions que, dans le dernier bulletin municipal, Monsieur le Maire se soit appuyé sur notre article pour donner corps à son éditorial !

Il caricature notre position sur l'école et le Pôle Petite Enfance, en confondant souci de financement et niveau de fréquentation, et sans répondre aux questions de fond sur Saint Gildas de Rhuys.

Volontairement optimiste, il dresse un tableau que nous aimerions qu'il partage avec la population, comme inscrit dans la profession de foi de sa liste entre les deux tours des élections municipales de 2014 : que « *le dialogue avec les habitants puisse se nouer* ».

Récemment encore, lors du conseil municipal du 10 octobre 2017, il justifiait l'embauche d'un gestionnaire administratif « *qui devrait permettre davantage de communication auprès de la population et des élus dans le cadre de la réalisation des projets municipaux* ».

Aux deux tiers de la mandature, nous constatons que très peu de choses ont été faites en ce sens.

Aucune réunion n'a été tenue à l'intention de la population, que ce soit pour échanger par quartier ou pour présenter à l'ensemble des Gildasiens la politique municipale et l'ensemble des projets engagés ou annoncés.

Le démarrage prochain des constructions en Centre Bourg est l'occasion d'ouvrir ce grand débat d'information et de communiquer les options prises. La validation du permis de construire, sauf recours, est fixée au 18 mars 2018.

Pendant les débats du conseil municipal du 7 décembre 2017 (point 12), Monsieur le Maire nous a indiqué oralement qu'une réunion publique se tiendrait après le dépôt du permis de construire et la validation par les Bâtiments de France.

De nombreuses réponses sont à apporter : projet architectural définitif, population attendue, plan de circulation, investissements de la commune dans la deuxième tranche, pôle médical, devenir de la zone humide à aménager en zone verte, et, in fine, coût réel pour les finances communales, y compris les études lancées depuis plusieurs années, les parkings et les différents équipements et aménagements... Le postulat « Cet aménagement ne coûtera rien aux Gildasiens » sera-t-il honoré compte tenu de la prise en considération de tous ces éléments ?

Au-delà des autres projets en cours ou connus : lotissement communal de la Gare, bureau du Port, aménagement de la salle Kercaradec, quels autres chantiers structurants seront ouverts, donnant de la visibilité à plus long terme ?

Les projets d'aménagement foncier sont mal connus.

L'aménagement de la Zone d'Activités, dont la décision nous échappe grandement malgré les efforts que nous soutenons, sera-t-il concrétisé par la nouvelle Agglomération, et quand ? Le traitement des algues, si important pour l'attractivité en saison touristique, nécessite d'être non seulement géré avec attention mais sans cesse amélioré. Qui va le financer réellement ?

Les habitants de notre commune méritent d'être largement informés, qu'ils soient résidents permanents ou secondaires. Nous sommes le 16 mars. La période de vacances d'avril serait un moment opportun pour rassembler tous les habitants.

Betty Maillard et Dominique Diénis

Cérémonie du 19 mars



M. Gérard GRIBAL, Président de la FNACA remet à **M. Gilbert GAREL** les médailles de :
 - la Croix du Combattant
 - la Reconnaissance de la Patrie
 - la Commémoration de la Guerre d'Algérie

POUR RECEVOIR DU COURRIER, ÊTRE INFORMÉ...

Il y a encore de nombreuses habitations qui n'ont ni numérotation, ni même de boîte aux lettres. Il est recommandé de mettre son numéro de voie ou de rue, ainsi que le nom sur sa boîte aux lettres.

Pensez au facteur qui même s'il vous connaît, peut-être remplacé temporairement.

Le réseau Kicéo à Saint-Gildas-de-Rhuys

La ligne 24 du réseau Kicéo (Port-Navalo – Arzon – Sarzeau – Vannes, ex ligne TIM 7) dessert la commune. Les horaires sont disponibles sur www.kiceo.fr/lignes-periurbaines, les guides horaires sont aussi à votre disposition à la mairie (Attention, changement d'horaires au 23 décembre 2017 pour la ligne 24).

Le prix d'un voyage est de 1,50 € (ticket en vente auprès du conducteur). Les carnets de 10 voyages et les abonnements sont en vente à: "Entre Mer et Eden" - 3 rue des Vénètes

Le réseau Kicéo, c'est aussi le Transport à la Demande Créacéo pour les villages non desservis par la ligne 24 (02 97 01 22 88), et le Transport pour les personnes à mobilité réduite Mobicéo (02 97 01 22 66).

Une question ? N'hésitez pas : 02 97 01 22 10 ou www.kiceo.fr

Suivez le réseau sur Facebook : Kicéo

RAPPEL DES REGLES DE TRANSPORT DES MATERIAUX ENCOMBRANTS

Le transport de matériaux encombrants et notamment de déchets verts, les tailles de haies s'intensifient, de nombreux débris tombent sur les routes, risquant d'occasionner des accidents. Il est nécessaire de se remettre en mémoire l'article R312-19 du code de la route stipulant :

I. - Toutes précautions utiles doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse être une cause de dommage ou de danger.

II. - Tout chargement débordant ou pouvant déborder le contour extérieur du véhicule du fait des oscillations du transport doit être solidement amarré. Les pièces de grande longueur doivent être solidement amarrées entre elles et au véhicule, de manière à ne pas déborder dans leurs oscillations le contour latéral extérieur de celui-ci.

III. - Les chaînes, bâches et autres accessoires, mobiles ou flottants, doivent être fixés au véhicule de manière à ne sortir à aucun moment du contour extérieur du chargement et à ne pas traîner sur le sol.

IV. - Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du II ou du III ci-dessus est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe.

Pour éviter tout inconvénient de transport, il existe des bâches ou des filets prévus à cet effet ou à défaut on peut utiliser des sangles ou des cordes.



Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est une association loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'Etat dans un cadre statutaire défini par le Conseil d'Etat. Depuis 30 ans, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan remplit sa mission d'intérêt général : promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.



CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS

Construire, aménager ou rénover un bâtiment pour sa future habitation représente pour chacun, un investissement important.

Réussir son projet personnel, c'est concilier budget, confort et fonctionnalité de l'espace de vie, performance énergétique et qualité architecturale. Cela nécessite une réflexion en amont afin de traiter les points fondamentaux comme par exemple le choix du terrain, l'implantation de la maison, une conception et une fonctionnalité adaptées aux futurs usagers, les techniques de construction, les modes de chauffage ou encore le choix des matériaux...

Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.

8, avenue Edgar Degas - 56000 VANNES

Tél : 02 97 54 17 35 • Fax : 02 97 47 89 52 • conseil@caue56.fr



www.caue56.fr

Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

Tout particulier qui souhaite rencontrer un architecte du CAUE du Morbihan, peut prendre rendez-vous au siège du CAUE 8, avenue Edgar Degas pour le secteur Ouest et le secteur Est du département.

en composant le **02 97 54 17 35.**

Pour le rendez-vous, la personne doit se munir des documents suivants :

- un extrait du cadastre,
- un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme ou du Plan d'Occupation des Sols, quand il existe (voir en mairie),
- des photos du site localisant la parcelle dans son environnement rural ou urbain,
- le relevé du bâtiment existant pour une réhabilitation, dans la mesure du possible,
- les esquisses sommaires du projet et tous documents pouvant préciser les orientations souhaitées du pétitionnaire (revues, photos).

Les Compagnons du Devoir

Conscients que le système d'apprentissage doit en permanence évoluer et se conformer aux besoins des entreprises, les Compagnons du Devoir adaptent en continu leurs formations et modernisent leurs ateliers par l'acquisition régulière d'outils de plus en plus performants. L'association fait ainsi le pari de mettre l'innovation au service de la tradition en formant la jeune génération aux savoir-faire ancestraux et à la maîtrise des dernières technologies qui viennent bousculer les métiers.

L'innovation : un véritable enjeu

Les filières auxquelles forment les Compagnons du Devoir sont en pleine mutation technologique et économique. Face à ce constat, les entreprises s'équipent de nouveaux outils appelant de nouvelles compétences, notamment numériques. Or, même si les jeunes sont nés au cœur de la transformation digitale, il n'est pas aisé de transposer des compétences ludiques vers des usages professionnels. Afin de répondre aux exigences des entreprises et d'intéresser les jeunes aux métiers manuels, les Compagnons du Devoir s'appuient sur leur cellule d'experts intitulée "Le Devenir des Métiers", pour détecter les nouvelles techniques et adapter leurs formations en conséquence. Une vision avant-gardiste qui leur permet aujourd'hui de mieux préparer les jeunes aux métiers de demain. En 2015, les Compagnons du Devoir se sont ainsi lancés dans une nouvelle approche pédagogique des métiers en créant des pôles innovants et ultra-spécialisés par secteur d'activité. C'est ainsi qu'est né le Pôle d'Excellence des Matériaux Souples à Pantin (93) complété, en octobre 2016, par le Pôle Éco-conception à Villeneuve d'Ascq (59). Ces sites ont pour objectif de dynamiser les savoir-faire par l'innovation, favoriser un dialogue interdisciplinaire pour encourager la transversalité des compétences et sensibiliser le public aux métiers.

Grâce à leur approche, les Compagnons du Devoir offrent ainsi aux jeunes d'apprendre un métier et d'acquérir des compétences en phase avec la réalité du marché pour faciliter leur employabilité à la sortie des études.

6 filières en pleine mutation

- Filière des Métiers Métallurgie-Industrie : Carrossier, Chaudronnier, Mécanicien, Mécanicien Outilleur, Électrotechnicien, Forgeron et Fondeur
- Filière des Métiers des Matériaux Souples : Cordonnier, Tapissier, Sellier et Maroquinier
- Filière des Métiers du Vivant : Jardinier-Paysagiste, Maréchal-Ferrant, Vigneron et Tonnelier
- Filière des Métiers du Goût : Boulanger et Pâtissier
- Filière des Métiers du Bâtiment : Charpentier, Couvreur, Maçon, Tailleur de Pierre, Métallier et Plombier / Génie Climatique
- Filière des Métiers de l'Aménagement et de la finition des Bâtiments : Ébéniste, Menuisier, Plâtrier, Peintre, Solier-Moquetiste et Carreleur

Pour chacune de ces professions, les Compagnons du Devoir ont développé des Instituts de métiers, à l'image de centres d'expertise, qui garantissent la pertinence et l'innovation des formations proposées par l'association.

Des parcours adaptés aux formations de demain

- Pour les jeunes :
 - Parcours Apprentissage (pour les collégiens et les lycéens)
 - Parcours Prépa métier (pour les bacheliers généraux/technologiques et les étudiants désireux de se ré-orienter)
 - Parcours Prépa Tour de France (pour les bacheliers pro et plus, ayant déjà une première formation à un métier ou titulaires d'un CAP)
- Pour les adultes :
 - La formation Continue (tout au long de la vie)

Informations pratiques

Maison des Compagnons du Devoir - 2 Rue Jules Verne - 35000 RENNES

Pour en savoir plus :

- <http://www.compagnons-du-devoir.com>
- Pour rejoindre les Compagnons du Devoir et du Tour de France sur leurs réseaux sociaux :
- Facebook : <https://www.facebook.com/CompagnonsDuDevoir>
- Twitter : https://twitter.com/les_compagnons
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/les-compagnons-du-devoir>
- Viadeo : <http://www.viadeo.com/fr/company/les-compagnons-du-devoir-et-du-tour-de-france>



entreprise

SINÉ

MAÇONNERIE - COUVERTURE
Agrandissement - Rénovation

Pierre - Terrasse - Vélux - Gouttière

Z.A de Kersaux - 56370 St-Gildas de Rhuy
Tél/Fax. 02 97 45 29 57 - entreprise.sine@hotmail.fr

COMBUSTIBLES de RHUYS

FIOUL - CHARBON

Z.A. de Kercoquen - SARZEAU - Tél. 02 97 41 33 42

Electricité Générale
Neuf - Rénovation - Dépannage

Michel LE GALLIC
06 98 38 54 82

imp. du Chêne Vert - Kerdouin - 56730 Saint Gildas de Rhuy

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Croq'Terroir

*Produits du terroir et produits issus
de l'agriculture biologique*
Rôtisserie - Frites...
Salades - Sandwichs...
Plats préparés...

Tél. 02 97 53 28 51

Daniel LE DROGUEN
42, rue du Général de Gaulle
56730 ST GILDAS DE RHUYS

Ouvert toute l'année, tous les jours en saison

Crouesty taxis

Véhicules haut de gamme de 1 à 8 passagers
au départ et en provenance de toute la
Presqu'île de Rhuy:

Aéroports - Gares - Excursions...

Transport médical assis agréé par les
différentes caisses d'assurance maladie:

Consultations - Rééducation
Hospitalisations (entrée/sortie)
CPEA - CMP - CMPP...
Radiothérapie - Chimiothérapie...



7j/7
24h/24
Toutes distances

02 97 53 94 06

1 Domaine de la côte - 56730 ST-GILDAS DE RHUYS
crouestytaxis@orange.fr

* Commune de stationnement Arzon

Artisan Tilly Yves Judith
Menuiserie 02 97 45 15 48
Ebénisterie menuisieretilly@orange.fr

Conseil, Etude et Réalisation :
Agencement, fabrication de tout ordre :
cuisine, bibliothèque, meuble ;
restauration et tout autre travail en
bois à la demande.

Siret 325 934 859 00050

Les Serres du Golfe

• Horticulture • Pépinières

Les artisans du végétal



56730 St Gildas de Rhuys - Tél. 02 97 45 10 62 - Fax 02 97 45 10 63

LE CASIER

RESTAURANT - PIZZERIA



Poissons et viandes
Pizzas à emporter

39 rue du Gal de Gaulle
56730 St Gildas de Rhuys

Tél. 02 97 45 30 92

MORIN PEINTURE

• Peinture • Ravalements • Revêtements sols & murs



81, Route du Roh Vras
Z.A. de Kersaux
56730 ST GILDAS de RHUYS

Tél. 02.97.45.24.18
morin.peinture56@orange.fr

ENGIE
Ineo

Centre de Travaux de VANNES - ZI DU PRAT - 56000 VANNES
Tél. : 0297 47 16 29
Travaux de Génie Civil - Lignes électriques et postes
éclairage public - Maintenance et illuminations de fin d'année
VRD Lotissements

Ineo Atlantique

engie-ineo.fr



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTO CONTROLE DE RHUYS

Parc d'activités de Kerollaire - 2 Impasse de l'île aux oeufs
56370 SARZEAU

02 97 48 09 56

Colas Vannes

Au plus près de vos projets

- Dallage
- Pavage
- Bordures
- Enrobés noirs et de couleurs



COLAS VANNES
16 Rue Dutenos - Le Verger
ZI du Prat - BP 310 - 56008 VANNES Cedex
Tél : 02 97 54 21 60 - contact.vannes@colas-co.com



Cuisson
au feu de bois
.....
Produits locaux,
bio, italiens ...



5 POINTS
FIXES EN
SOIRÉE

SARZEAU : +33 (0)7 62 76 79 01
SURZUR : +33 (0)6 50 53 80 71
THEIX : +33 (0)2 97 67 90 13
SÉNÉ (POULFANC) : +33 (0)2 97 43 73 49
ARZON : +33(0)2 97 47 57 34
+ distributeur 24/24h

TOURNÉES CAMION : +33 (0)6 68 32 30 00
*Vendredi soir à Saint-Armel,
samedi soir à Saint-Gildas à côté de la
mairie, et dimanche matin au marché,
dimanche soir à Penvins*

+ POINTS DE VENTES FIXES
JUILLET/AOUT
OUVERT LE SOIR :
SAINT-GILDAS À CÔTÉ DE LA MAIRIE,
PENVINS, LE LOGEO, SAINT-JACQUES
+ de renseignements voir site internet

VENTE - LOCATION - GÉRANCE - SYNDIC

Depuis 50 ans...

autour du Golfe du Morbihan...



www.beneat-chauvel.com

BÉNÉAT-CHAUVEL
1 chemin du Crouesty
56640 ARZON
Tél. 02 97 53 72 00
arzon@beneat-chauvel.com

BÉNÉAT-CHAUVEL
1 rue Saint-Goustan
56730 St-GILDAS-de-RHUYS
Tél. 02 97 45 55 45
sarzeau@beneat-chauvel.com

BÉNÉAT-CHAUVEL
3 place Lesage
56370 SARZEAU
Tél. 02 97 41 81 81
sarzeau@beneat-chauvel.com

Autres agences à VANNES et PORT-CROUSTY

Mr. Bricolage

AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

SARZEAU

MUZILLAC



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

CONSTRUIRE - AMENAGER - ISOLER

ESPACE LITTORAL - MUZILLAC

Adresses utiles

www.saint-gildas-de-rhuys.fr

Horaires de La Mairie

Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h

Samedi : 10 h à 12 h

Service Urbanisme :

ouvert tous les jours du lundi au vendredi :

9h/ 12h - 14h/16h

SAUF le mardi après-midi, le vendredi après-midi et le samedi matin

Tél. 02 97 45 23 15

courriel : contact@saint-gildas-de-rhuys.fr

Bureau d'informations touristiques

Rue Saint Goustan - Tél. 02 97 53 69 69

Courriel : tourisme@rhuys.com

Horaires du 1^{er} avril au 30 juin :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermé le dimanche

Horaires de la Déchèterie

Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 11h50 et de 14h30 à 17h50

Fermée le mercredi et le dimanche

En juillet et août : ouverture mercredi de 9h30 à 11h50

Golfe du Morbihan

Vannes agglomération

Parc d'Innovation Bretagne Sud II -

30 rue Alfred Kastler - CS 70206

56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 68 14 24 - courrier@gmvagglo.bzh

Espace culturel L'Hermine

Rue Père JM Coudrain - 56370 Sarzeau

Tél. 02 97 48 29 40

Trésor Public

Rue Paul Helleu - 56370 Sarzeau

Tél. 02 97 41 81 12

Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord - 56370 Sarzeau

. Espace Emplois - Tél. 02 97 41 33 06

. Néo Emplois - groupe Néo 56

Tél. 02 97 48 01 68 - contact@neoemplois56.org

. Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac

Tél. 02 97 48 27 62 - proximrhuysmuzillac@orange.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Place Keruzen - Tél. 02 97 63 96 68 -

stgildas@admr56.com

Permanences : - lundi et jeudi de 15h à 17h

- mardi et vendredi de 9h à 11h30

(Contacter l'ADMR à Vannes au 02 97 47 59 64

les autres jours)

• Poste 36 31

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

mercredi de 9h à 12h (fermé l'après-midi) - Fermé le samedi et le dimanche

Rue Saint-Goustan

• Samu 15

• Gendarmerie (Sarzeau) 17

• Pompiers 18

• Numéro d'urgence pour les secours en mer 196

(gratuit depuis un poste fixe ou un portable, 7j/7, 24h/24)

• Poste de secours 02 97 45 21 34

Plage du Goh-Velin (en été)

• Bureau du port (du 15 avril au 15 octobre) 02 97 45 24 20

• Résidence ARMOR pour personnes âgées

Rue Laënnec 02 97 45 16 07

• Compagnie des Transports Golfe du Morbihan

Vannes agglomération - Kicéo ligne 24

www.kiceo.fr 02 97 01 22 10

• Gare S.N.C.F Vannes 36 35

• Infirmières

Cabinet infirmier :

Mmes Karine Berthe, Sylvie Jolivet, Catherine Le Moal,

Frédérique Relland 02 97 45 15 62

3, rue Saint-Goustan

• Médecins (uniquement sur rendez-vous sauf urgences.)

Docteur Pierre-Yves Tréguer 02 97 45 26 70

19, chemin J.B. Le Bot

Médecin de garde plate-forme téléphonique 02 97 68 42 42

• Pharmacie 02 97 45 29 41

Pierre Cornier & Anaïs Cazoulat - rue Saint Goustan

Numéro d'appel pour la pharmacie de garde 32 37

• Masseurs-kinésithérapeutes

M. Christophe Perron, Mme Fabienne Cotbreil

et Françoise Arhan 02 97 45 14 19

26, rue du Général de Gaulle

• Crouesty Taxis

1 Domaine de la Côte 02 97 53 94 06

• Maison de l'enfance 02 97 45 36 35

Chemin du Puits David

jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

• Ecole Saint Goustan 02 97 45 26 06

Accès chemin du Puits David (à côté du SPAR)

ecolesaintgoustan@gmail.com

• Médiathèque 02 97 45 31 25

place Mgr Ropert - mediatheque.saint-gildas@ccprhuys.fr

Du lundi au samedi (sauf le jeudi) de 10h à 12h30

Le dimanche de 10h à 12h.

• La Souris de Rhuys 02 97 45 37 62

En face de la poste.

Pour les heures d'ouverture se renseigner

Possibilité de connexion Wifi 24h/24 après adhésion